

COMMUNE DE ROQUEFORT DE SAULT

Compte-rendu de séance du Conseil Municipal du :
10 AVRIL 2019..

Secrétaire de séance : A. DENJEAN

Membres du conseil	
présents:	
Mme. Monique SAINT JEVIN	Maire
Mme. Annie DENJEAN	1 ^{er} adjoint
Mme. Nicole MANRESA	
M. Benoît OLIVE	
M .Patrick DULCET	
Absent :	
M. Eric AUBIGNA	

ORDRE DU JOUR

<input type="checkbox"/> VOTE DU COMPTE DE GESTION M 14	2
<input type="checkbox"/> VOTE DU CA M14.....	2
<input type="checkbox"/> AFFECTATION DU RESULTAT M14	3
<input type="checkbox"/> VOTE DU COMPTE DE GESTION M 49.....	4
<input type="checkbox"/> VOTE DU CA M49	4
<input type="checkbox"/> AFFECTATION DU RESULTAT M49	5
<input type="checkbox"/> VOTE DU COMPTE DE GESTION M 4	5
<input type="checkbox"/> VOTE DU CA M 4	6
<input type="checkbox"/> AFFECTATION DU RESULTAT M4	7
<input type="checkbox"/> VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.....	7
<input type="checkbox"/> VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2019	8
<input type="checkbox"/> BUDGETS 2019	8
<input type="checkbox"/> SIGNATURE DU MARCHE « AMENAGEMENT CŒUR DU VILLAGE »	10
<input type="checkbox"/> ACTE D'ENGAGEMENT ARCHITECTE POUR L'AMENAGEMENT DU CŒUR DU VILLAGE	10
<input type="checkbox"/> CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'EXERCICE DU DROIT DE PECHE.....	11
<input type="checkbox"/> DELIBERATION CONCERNANT LE TERRAIN DE M.ET MME OZOUX THIERRY.....	11
<input type="checkbox"/> DELIBERATION POUR SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC AUDE CLAIRE	11
<input type="checkbox"/> DELIBERATION CONCERNANT L'OPPOSITION A L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'ONF EN LIEU ET PLACE D LA COMMUNE.....	11
<input type="checkbox"/> DELIBERATION POUR RECONDUCTION DU CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LE REEMETTEUR TNT.....	12
<input type="checkbox"/> PARTICIPATION DES COMMUNES AU FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION «PAYS D'ACCUEIL D'AXAT» .	12
DIVERS.....	13

□ **VOTE DU COMPTE DE GESTION M 14**

DEL.2019 -20

Le Conseil ,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs M14 de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnances et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières

DECLARE que le compte de gestion M 14 dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

□ **VOTE DU CA M14**

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018

- après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif M14, lequel peut se résumer ains

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		30.819.96		188.383.91		219.203.87
Opérations exercice	57.586.79	52.159.02	343.891.76	456.948.21	401.478.55	509.107.23
Total	57.586.79	82.978.98	343.891.76	645.332.12	401.478.55	718.311.10
Résultat de clôture		25.392.19		301.440.36		326.832.55
Restes à réaliser	314.944.00	157.875.00			314.944.00	157.875.00
Total cumulé	314.944.00	183.267.19		301.440.36	314.944.00	484.707.55
Résultat définitif	131.676.81			301.440.36		169.763.55

Afin de procéder au vote, Mme Le Maire quitte la salle.

DEL 2019-21

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Déclare que le compte administratif M14 dressé, pour l'exercice 2018, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

□ AFFECTATION DU RESULTAT M14

- Après avoir entendu et approuvé le compte administrative de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de **301.440.36 €**
- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau – débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau – créditeur)	188.383.91
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	119.866.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	113.056.45
Résultat cumulé au 31/12/2018	301.440.36
A.EXCEDENT AU 31/12/2018	301.440.36
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau – débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	131.676.81
A la couverture du besoin de financement de la section d'inv .compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit :	
*Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur lg 002	169.763.55
B DEFICIT AU 31/12/2018	
Déficit résiduel –budget primitif	

DEL2019-22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Décide d'affecter le résultat M 14 de fonctionnement visé et certifié conforme ,
- n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

□ **VOTE DU COMPTE DE GESTION M 49**

DEL 2019-23

Le Conseil ,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs M49 de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnances et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières

DECLARE que le compte de gestion M 49 dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

□ **VOTE DU CA M49**

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018

- après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		64.908.45	16.302.12		16.302.12	64.908.45
Opérations exercice	20.415.18	20.207.04	36.237.23	37.140.49	56.652.41	57.347.53
Total	20.415.18	85.115.49	52.539.35	37.140.49	72.954.53	122.255.98
Résultat de clôture		64.700.31	15.398.86			49.301.45
Restes à réaliser						
Total cumulé		64.700.31	15.398.86			49.301.45
Résultat définitif		64.700.31	15.398.86			49.301.45

Afin de procéder au vote, Mme Le Maire quitte la salle.

DEL 2019-24

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **Déclare que le compte administratif M49 dressé, pour l'exercice 2018, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

□ AFFECTATION DU RESULTAT M49

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de **-15.398.86 €**
- Décide d'affecter le résultat M49 de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	- 16.302.12
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
excédent	903.26
Résultat cumulé au 31/12/2018	-15.398.86
A.EXCEDENT AU 31/12/2018	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2018	-15.398.86
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-15.398.86

DEL 2019-25

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Vote à l'unanimité l'affectation du résultat du M49

□ VOTE DU COMPTE DE GESTION M 4

DEL 2019 -26

Le Conseil ,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs M4 de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par le receveur ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnances et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières

DECLARE que le compte de gestion M 4 dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

□ VOTE DU CA M 4

- Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018
- après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	23.728.93		1.807.26		25.536.19	
Opérations exercice	8.235.70	7.666.38	12.361.42	3.329.11	20.597.12	10.995.49
Total	31.964.63	7.666.38	14.168.68	3.329.11	46.133.31	10.995.49
Résultat de clôture	24.298.25		10.839.57		35.137.82	
Restes à réaliser						
Total cumulé	24.298.25		10.839.57		35.137.82	
Résultat définitif	24.298.25		10.839.57		35.137.82	

Afin de procéder au vote, Mme Le Maire quitte la salle.

DEL 2019-27

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **Déclare que le compte administratif M 4 dressé, pour l'exercice 2018 , visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

□ AFFECTATION DU RESULTAT M4

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de - 10.839.57
- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	-1.807.26
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	24.362.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-9.032.31
Résultat cumulé au 31/12/2018	-10.839.57
A.EXCEDENT AU 31/12/2018	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2018	-10.839.57
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-10.839.57

DEL 2019-28

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Vote à l'unanimité l'affectation du résultat du M4**

□ VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nous rappelons que les subventions octroyées aux associations sont uniquement des subventions de fonctionnement.

Le montant des subventions de fonctionnement sont équivalentes à celles de 2018.
Nous aiderons ponctuellement tous les projets des associations qui en feraient la demande.

• Association Communale de Chasse :	500.00 €
• Amicale des Sapeurs Pompiers:	300.00 €
• Association Intercommunale de Chasse:	50.00 €
• Commission Syndicale Intercommunale Madres:	400.00 €
• Docteur RYHA:	250.00 €
• Docteur VALERO:	250.00 €
• Nature Détente Sport Madres:	500.00 €
• Ecole AXAT: parents d'élèves	100.00 €
• Coopérative scolaire	250.00 €
• L'Escouloubraise	100.00 €

DEL 2019-29

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- Approuve à l'unanimité des présents le montant des subventions octroyées aux associations désignées.
- Décide d'inscrire cette dépense au Budget Primitif 2019.

□ **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2019**

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipement auprès de la population sans augmenter la pression fiscale

DEL 2019- 30

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2018.
- Taxe d'habitation : 11.68 %
- Taxe foncière (bâti) : 24.28 %
- Taxe foncière (non bâti) : 16.61 %

□ **BUDGETS 2019**

 **M14**

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2018 de la Commune de Roquefort de Sault, présenté par Mme Le Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

Section de fonctionnement

Recettes	567 777.00 €	Dépenses	567 777.00 €
----------	--------------	----------	--------------

Section d'investissement

Recettes	448 469.00 €	Dépenses	448 469.00 €
----------	--------------	----------	--------------

DEL 2019-31

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Vote et adopte à l'unanimité le budget M 14 de la Commune pour 2019.

 **M49**

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2019 de la Commune de Roquefort de Sault, présenté par Le Maire

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

Section de fonctionnement

Dépenses	63 240.00 €	Recettes	63 240.00 €
----------	-------------	----------	-------------

Section d'investissement

Recettes	86 477.00	Dépenses	86 477.00 €
----------	-----------	----------	-------------

DEL 2019-32

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Vote et adopte à l'unanimité le budget M 49 de la Commune pour 2019.

 **M4**

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2019 de la Commune de Roquefort de Sault, par Le Maire

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

Section de fonctionnement

Recettes : 51 749.00 € Dépenses 51 749.00 €

Section d'investissement

Recettes 32 899.00 € Dépenses 32 899.00 €

DEL 2019-33

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Vote et adopte à l'unanimité le budget M 4 de la Commune pour 2019.**

□ SIGNATURE DU MARCHE « AMENAGEMENT CŒUR DU VILLAGE »

Les marchés ont été signés .

LOT 1 / SARL Pays de Sault Construction :	11.374.00 € HT	13.648.80 € TTC
LOT 2/ SARL Pays de Sault Construction :	124.500.50 € HT	149.400.60 € TTC
LOT 3/ Clôtures du Midi :	35.874.00 € HT	43.048.80 € TTC
LOT 4/ OCTP :	14.064.00 € HT	16.876.80 € TTC
Pour un total de :	185.812.50 € HT	222.975.00 € TTC

DEL 2019-34

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

□ ACTE D'ENGAGEMENT ARCHITECTE POUR L'AMENAGEMENT DU CŒUR DU VILLAGE.

La présent délibération a pour but de fixer les honoraires liés à la nouvelle enveloppe du montant des travaux suite à la signature des marchés du 22/02/2019 soit 182.162.50 € HT.

Montant des travaux initial : 156.275 € HT

Montant des travaux selon marchés : 182.162.€HT.

Différence en plus-value : 25.887 €HT

Calcul honoraires sur la plus-value à 9 % : 2.329.83 € HT.

Montant total des honoraires pour la totalité du marché : 16 877.70 € HT 19 673.50 €ttc

DEL 2019-35

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Prend** note du montant des honoraires de l'architecte LACROIX pour le dossier « Cœur du Village »
- **Accepte** ce montant
- **Autorise** Mme Le Maire à payer ces honoraires et à signer tout document afférent à ce dossier.

□ **CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'EXERCICE DU DROIT DE PECHE.**

Il est convenu entre le propriétaire riverain(la commune) et l'AAPPMA (l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques)massif de Madres une convention de mise à disposition gratuite de l'exercice du droit de pêche pour une durée de 3 ans.

DEL 2019-36

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Prend** note des détails de la convention entre la Commune et l'AAPPMA du Massif de Madres
- **Autorise** Mme Le Maire à signer cette convention pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

□ **DELIBERATION CONCERNANT LE TERRAIN DE M.ET MME OZOUX THIERRY**

Lors de la signature du sous-seing privé, Met Mme OZOUX Thierry ont émis une clause à la signature définitive que engage la commune à effectuer des travaux de voirie.

La commune s'engage à amener une bouche d'eau pluviale en limite de leur propriété cadastrée A 2671 ainsi qu'à construire un caniveau qui permettrait la canalisation de l'eau de pluie venant de la route et qui éviterait d'inonder le rez-de-chaussée de M.et Mme OZOUX Thierry.

DEL 2019-37

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Considérant** la nécessité d'acquérir le terrain de M.et Mme OZOUX Thierry
- **Décide** de prendre en considération la requête de M.et Mme OZOUX Thierry
- **Autorise** Mme Le Maire à effectuer les travaux de voirie et à signer tout document afférent à ce dossier

□ **DELIBERATION POUR SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC AUDE CLAIRE.**

Ce point sera débattu dans un prochain conseil.

□ **DELIBERATION CONCERNANT L'OPPOSITION A L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'ONF EN LIEU ET PLACE D LA COMMUNE.**

Cette délibération a pour objectif de s'opposer à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune.

DEL 2019-38

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Considérant** l'opposition des représentants des communes forestières à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des collectivités exprimée par le Conseil d'Administration de la Fédération nationale des communes forestières
- **Considérant** le budget 2019 de l'ONF qui intègre cette mesure au 1 juillet 2019 contre lequel les représentants des communes forestières ont voté lors du Conseil d'ADMINISTRATION DE L'onf DU 29/11/201
- **Considérant** les conséquences pour l'activité des trésoreries susceptibles à terme de remettre en cause le maillage territorial de la DGFIP et le maintien des services publics
- **Considérant** l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que générerait le décalage d'encaissement de ses recettes de bois pendant plusieurs mois
- **Considérant** que la libre administration des communes est bafouée.
- **Décide** de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP.
- **Décide** d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet.
- **Autorise** Mme Le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

□ DELIBERATION POUR RECONDUCTION DU CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LE REEMETTEUR TNT.

Madame Le Maire informe le conseil que le contrat d'entretien pour le réémetteur de TNT arrive à échéance

La société HVA SYSTEMES , SARL BARCO DIFFUSIONS nous propose la reconduction de ce contrat d'entretien pour un montant de 1500.00 € pour les 3 années à venir à compter de 2019.

DEL 2019-39

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Considérant** qu'il y a lieu de reconduire le contrat d'entretien pour le réémetteur de TNT
- **Accepte** le devis de la société HVA SYSTEMES, SARL BARCO DIFFUSIONS pour un montant total de 1500.00 HT pour les 3 années à venir.
- **Autorise** Mme Le Maire à signer ce contrat et tout document relatif à ce dossier.

□ PARTICIPATION DES COMMUNES AU FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION «PAYS D'ACCUEIL D'AXAT»

Comme l'an passé nous octroyons une participation à « le pays d'accueil d'Axat. » pour un montant de 100 €

DEL 2019-40

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide** d'octroyer une participation de 100 € à « le pays d'Accueil d'Axat »
- **Décide** d'inscrire cette dépense au budget primitif de 2019.

DIVERS

Date du passage des encombrants

- 14 mai 2019
- 23 juillet 2019
- 10 septembre 2019
- 19 novembre 2019
- Vous devez vous rapprocher du secrétariat de la Mairie pour vous inscrire.

Nous vous demandons de ne sortir vos encombrants que la veille du passage du camion .
Merci d'avance.

Dates à retenir :

Les chasseurs organise un repas ouvert à tous le 11 mai 2019

Inscription auprès de MR BOUSQUET Paul

Le 23 juin 2019 rando « le tour des villages »

AUTRES DATES DANS UN PROCHAIN COMPTE RENDU

Comme l'an passé nous octroyons une participation à « le pays d'accueil d'Axat. » pour un montant de 100 €

DEL 2019-40

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide d'octroyer une participation de 100 € à « le pays d'Accueil d'Axat »**
- **Décide d'inscrire cette dépense au budget primitif de 2019.**

DIVERS

Date du passage des encombrants

- 14 mai 2019
- 23 juillet 2019
- 10 septembre 2019
- 19 novembre 2019
- Vous devez vous rapprocher du secrétariat de la Mairie pour vous inscrire.

Nous vous demandons de ne sortir vos encombrants que la veille du passage du camion .
Merci d'avance.

Dates à retenir :

Les chasseurs organise un repas ouvert à tous le 11 mai 2019

Inscription auprès de MR BOUSQUET Paul

Le 23 juin 2019 rando « le tour des villages »

AUTRES DATES DANS UN PROCHAIN COMPTE RENDU